

Réussir sa production de melon biologique en zone méditerranéenne

Labellisée Eco-phyto par Vivea

Objectifs

Apporter aux porteurs de projet et aux agriculteurs intéressés les éléments techniques nécessaires pour obtenir une production quantitative et qualitative de melon en agriculture biologique en zone méditerranéenne.

Enjeux

Il existe aujourd'hui une forte demande en fruits et légumes bio locaux dans l'Hérault. Celle-ci est accrue en période touristique, et ciblée sur les légumes d'été associés au bassin méditerranéen tel que le melon. Face à cela de plus en plus de maraichers s'installent et souhaitent vendre en vente directe. Dans un contexte de conditions climatiques excessives avec notamment des périodes de sécheresses et de fortes chaleur, les maraichers doivent s'adapter pour continuer de fournir des produits de qualité en quantité suffisante.

Contenu

- Préparation des sols
- Fertilisation
- Choix variétal existant, spécificités associées
- Besoin en irrigation et moyens
- Prévention et traitement des maladies et ravageurs
- Planning de culture
- Données technico-économiques de la production concernée

Cette formation est labellisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 24/10/2019

Tarifs

Adhérent 168€
Non adhérent 168€
Non agricole 168€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autre fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation :
91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas partagé



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

24 oct 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

Lycée d'Enseignement Agricole le Cep d'Or 2
Avenue de la Piscine
34800 Clermont-l'Hérault

Xavier Dubreucq, Conseiller technique production
légumière

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

--

Code postal : _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))